

| <i>Prestation de téléassistance</i> (différentes aides possibles suivant conventions) | Prix HT € | Prix TTC € (TVA 20 %) |
|--|------------------|---------------------------------|
| 1 Frais d'installation (Payable en une fois avec la 1 ^{ère} mensualité) | 37,50 € | 45,00 € |
| 2 Abonnement mensuel « Activ'zen » comprenant : - la location et la maintenance du dispositif - l'écoute et le traitement des appels - la mise à jour des informations • Avec une ligne téléphonique classique (Equipement RTC) : | 22,42 € | 26,90 € |
| • Sans ligne téléphonique, dégroupée ou câblée : (Equipement GPRS) | 25,00 € | 30,00 € |
| 3 OPTIONS (en sus de l'abonnement) | | |
| Option Sécurité (Détecteur de fumée) | 1,67 € | 2,00 € |
| Option Sérénité (Bracelet détecteur de chutes brutales) | 4,17 € | 5,00 € |
| Option Convivialité (Appels plateau d'écoute, courrier de convivialité, cellule de soutien psychologique) | Offerte | Offerte |

▪ **Produit additionnel** : prix disponible sur demande

▪ **Charge des communications téléphoniques**

Le coût des appels liés au contrôle automatique du transmetteur (un appel hebdomadaire), aux divers contrôles techniques, ainsi que celui de la communication résultant du dialogue avec la Centrale lors du déclenchement d'un appel, est à votre charge. Le coût des appels sortant du transmetteur de technologie GSM/DATA (déclenchement d'une alarme ; appels techniques) est intégralement pris en compte dans le montant de l'abonnement mensuel de la téléassistance Présence Verte. Lorsque Présence Verte vous appelle, la communication est à sa charge.

▪ **Le contrat est annuel mais résiliable à tout moment**

▪ **Mode de paiement accepté** : prélèvement

▪ **Périodicité de la facturation** : mensuellement, à terme échu le 14 du mois

▪ **Devis établi gratuitement sur demande**

**Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte.
Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.**

Nous nous engageons à maintenir le système de téléassistance actif même dans les situations d'absences temporaires.

Nous vous signalons qu'en cas d'absences temporaires pour cause d'entrée dans un établissement de soins ou d'hébergement à caractère médico-social, la prestation reste due.

En Cas d'urgence (Sortie d'hospitalisation) :

Nous nous engageons à mettre en place le service à votre convenance, dans les plus brefs délais.

Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte, nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.

En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir sous 24 heures ouvrés.

En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel, nous nous engageons à intervenir sous 48 heures ouvrées.

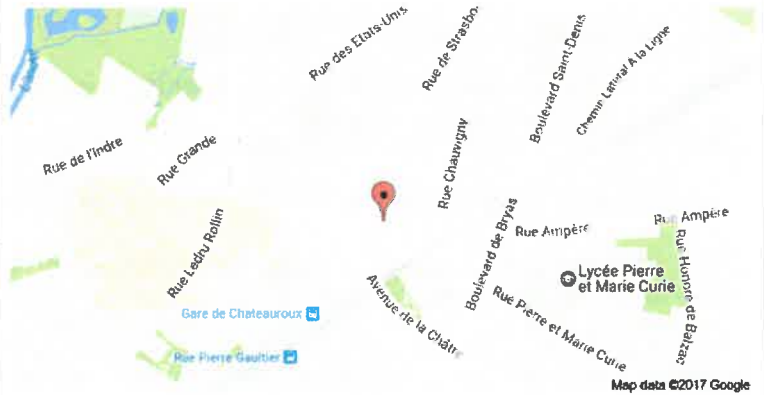
Information réglementaire :

Pour toute demande de médiation, merci d'adresser votre courrier à l'adresse ci-dessous :

Présence Verte Association Nationale – Les Mercuriales – 40 Rue Jean Jaurès – 93547 Bagnolet cedex

Une réponse vous sera adressée dans les 15 jours ouvrés à partir de la date de réception de votre courrier.

Accueil

| | |
|--|--|
| <p>Adresse de l'Association Présence Verte Indre 33 rue de mousseaux 36000 CHATEAUROUX 02 54 29 45 42 pv36@presenceverte.fr www.presenceverte.fr/agences/indre/</p> | <p>Moyens d'accès</p> <p>Site et parking MSA Berry-Touraine</p>  <p>Map data ©2017 Google</p> |
| <p>Horaires d'accueil du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 / 13h30 – 17h00 (16h00 le vendredi)</p> | |
| <p>Horaires d'accueil téléphonique du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 – 17h00 (16h00 le vendredi)</p> | |